

Avec la fin programmée des BV/BVR, la QR-facture devient réalité

Les bulletins de versement de couleur rouge (BV) et orange (BVR) seront supprimés au 30 septembre 2022 et remplacés par la QR-facture.

Information importante concernant les ordres permanents (OPM)

Si vous avez enregistré un OPM auprès de notre banque, veuillez procéder comme suit **dès réception de votre nouvelle QR-facture** :

Avec e-banking

1. Annuler l'OPM existant
2. Créer un nouvel OPM avec les données de votre nouveau bulletin QR
→ soit en scannant le code QR au moyen d'un lecteur ou de votre téléphone portable
→ soit en saisissant les données manuellement (**1,2,3**)

Récépissé Compte / Payable à CH44 3199 9123 0008 8901 2 Max Muster & Söhne Musterstrasse 123 8000 Seldwyla Référence 21 00000 00003 13947 14300 09017 Payable par Simon Muster Musterstrasse 1 8000 Seldwyla <table><thead><tr><th>Monnaie</th><th>Montant</th></tr></thead><tbody><tr><td>CHF</td><td>2 500.25</td></tr></tbody></table> <p>Point de dépôt</p>	Monnaie	Montant	CHF	2 500.25	Section paiement  <table><thead><tr><th>Monnaie</th><th>Montant</th></tr></thead><tbody><tr><td>CHF</td><td>2 500.25</td></tr></tbody></table>	Monnaie	Montant	CHF	2 500.25	1 Compte / Payable à CH44 3199 9123 0008 8901 2 Max Muster & Söhne Musterstrasse 123 8000 Seldwyla 2 Référence 21 00000 00003 13947 14300 09017 Payable par Simon Muster Musterstrasse 1 8000 Seldwyla
Monnaie	Montant									
CHF	2 500.25									
Monnaie	Montant									
CHF	2 500.25									

Sans e-banking

Si vous ne disposez pas de cette prestation, veuillez adresser, par écrit, une demande de modification de votre OPM, en y joignant le bulletin QR, à l'adresse suivante :

Banque Cantonale de Fribourg, Service SOPP, Case postale, 1701 Fribourg.

Notre service clientèle (tél. 0848 223 223) se tient à votre entière disposition pour tout complément d'information.